ACADEMIE DU GAULLISME

Président Jacques MYARD Secrétaire générale Christine ALFARGE

LA LETTRE DU 18 JUIN

 N° 265 mars 2025- Trente et unième année



SOMMAIRE

-REBUS SIC STANTIBUS Jacques MYARD	page 2
-L'indépendance, entre souveraineté et liberté des peuples Christine ALFARGE	page 3
-Dispendieux, ce cher présidentPaul Kloboukoff	page 5
-Le Colonel Passy Lecture par Olivier Carigue	page 6
-DGSE. La fabrique des agents secrets Livre de Jean-Christophe Notin	page 7
-EXPOSITION Musée Charles de Gaulle SCORBE-CLAIRVAUX	page 8





REBUS SIC STANTIBUS

CHANGER DE POLITIQUE ECONOMIQUE, UNE URGENCE ABSOLUE!

Par Jacques MYARD,

La France connaît de multiples difficultés économiques, l'Allemagne est en récession, l'Union européenne (UE) connaît des turbulences fortes avec les agriculteurs, mais aucun expert ne recherche les raisons structurelles de cette crise, caractérisée par :

- l'inflation « ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés
 » « Les animaux malades de la Peste » La Fontaine.
- -la forte baisse du pouvoir d'achat des salariés, des agents publics et des retraités.
- -le coup d'arrêt à la baisse du chômage, qui remonte.

-la baisse drastique des investissements : la France subit une faiblesse dramatique des investissements privés et surtout publics. Il y a une dizaine d'années, les collectivités territoriales communes, agglomérations, départements et régions effectuaient plus de 70 % des investissements.

Aujourd'hui elles n'en réalisent que 50% en raison de la faiblesse de leurs ressources.

Le budget de l'État auquel s'ajoute le budget social s'établit à 1132 milliards d'euros avec un déficit de 157,5 milliards d'euros. Au total les investissements de l'État culminent à 25,7 milliards soit 3,3 %. Pour leur part, les entreprises françaises assurent 60 % des investissements français.

La balance commerciale de la France est en déficit depuis 2002, il est estimé à plus de 95 milliards en 2024, 105 milliards en 2023.

-la hausse des taux bancaires a totalement paralysé le marché immobilier et toutes les opérations d'aménagement. Les banques refusent de financer des opérations dont la réalisation est impossible en raison du coût des crédits.

En un mot, l'économie française est en panne. Le gouvernement avait prédit une croissance de 1,4 % en 2024 (PLF pour 2024) ; il admet que la croissance ne sera que de 1 % seulement, l'INSEE pour sa part l'estime à 0,9 %.

Quant à l'Allemagne, elle est en récession en 2023.

Face à cette situation, quelle peut être la solution?

Elle existe mais il convient de sortir des errements en vigueur, en s'interrogeant sur les règles actuelles qui enserrent l'économie.

Il est singulier que la conduite de l'économie ait été scellée dans le Traité de Maastricht dont les stipulations ont été reprises dans le traité de Lisbonne, puis dans le Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Banque de France au Trésor défaut à notre économie. Ces au investies, relancer l'économie.

Curieuse manière de vouloir couler dans le bronze d'un traité institutionnel la vie financière et économique qui, par nature, est une matière changeante et mouvante, bien loin des certitudes juridiques ; cela s'apparente à un carcan idéologique.

C'est ainsi qu'aux termes de l'article 123 du TFUE :

« Il est interdit à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées « banques centrales nationales », d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions ,organes ou organisme de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques ,aux autres organismes ou entreprises publics des Etats membres ; l'acquisition directe auprès d'eux , par la BCE ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite. »



Cette stipulation est lourde conséquence : les ETATS sont ramenés au rang de simples acteurs privés, ils ne doivent se financer qu'en empruntant sur les marchés comme les ménages ou les entreprises.

Or, sous la IVe République et la Vème jusqu'au traité de Maastricht signé en 1992 et entré en vigueur en 1993, la reconstruction du pays s'est faite grâce « aux avances de la Banque de France » au trésor, ce qui est expressément interdit par l'article 123 du TFUE.

Il est juste de rappeler que les économistes avaient critiqué la technique des avances comme étant un facteur inflationniste. La loi française avant Maastricht avait, au demeurant, encadré le montant des avances par une loi de 1973.

C'est grâce à ces financements que la France s'est relevée.

Peut-on en rester dans le cadre contraignant et suranné de Maastricht, qui acte une idéologie qui fut vrai à un moment de l'histoire mais apparaît aujourd'hui obsolète ? le Traité de Maastricht et le TFUE sont-ils des vérités d'évangile, des dogmes immuables ? La réponse est NON!

Tout traité du droit international régi par la règle PACTA SUNT SERVANDA doit être appliqué de bonne foi pour autant que les circonstances essentielles qui ont justifié sa conclusion demeurent. C'est la CLAUSULA REBUS SIC STANTIBUS, les choses demeurant en l'état, inscrite à l'article 62 du traité de Vienne sur le droit des traités (1969).

Cette clause doit permettre à la France de justifier des avances de la Banque de France au Trésor pour l'INVESTISSEMENT qui fait défaut à notre économie. Ces avances viendront, justement en étant investies, relancer l'économie.

Certes, les salonards dogmatiques, incapables de sortir de leur vision préformatée, vont hurler à la forfaiture, mais ce ne sera pas la première fois que des États se délient d'obligations irréalistes et obsolètes.

Cela s'est produit un certain nombre de fois en matière monétaire ; ce fut le cas lorsque, le 15 août 1971, le président Nexon a découplé le dollar de l'or, mettant fin à un système monétaire international inadapté!

- « Il faut oser ou se résigner à tout . » TITE LIVE
- « Ce n'est pas parce que sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles . » SENEQUE

*Jacques Myard Maire de Maisons-Laffitte Membre honoraire du Parlement, Président du CNR et **de l'Académie du gaullisme**.



L'indépendance, entre souveraineté et liberté des peuples

« C'est beau, c'est grand, c'est généreux la France » (Charles De Gaulle)

Par Christine ALFARGE,

Il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement, matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires » écrivait Charles De Gaulle.

Il adaptait ses orientations politiques selon les circonstances, la vocation qu'il reconnaissait à la France, le conduisait dans deux directions, il disait : « Pour être elle-même, c'est-à-dire indépendante, elle devait garder les mains libres, mais pour être fidèle à elle-même, elle devait soutenir aussi une grande querelle ; son génie est d'éclairer l'Univers. » Ainsi, le cheminement de sa pensée en termes d'indépendance, développait à la fois l'idée de souveraineté de la nation et la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes.

« Placés devant l'élévation et la légitimité de ses motifs d'action, écrira Pierre Lefranc sur le général De Gaulle, ses interlocuteurs même les plus coriaces, jugés par l'opinion publique, ne pouvaient que céder. Il en fut ainsi des affaires les plus sérieuses concernant le Liban et la Syrie en 1941, Saint-Pierre-et-Miquelon en 1942, Madagascar en 1943, finalement de la défense de la souveraineté nationale contre l'AMGOT (Gouvernement militaire allié des territoires occupés) lors du débarquement de 1944. N'oublions pas aussi la défense de Strasbourg en 1945, et enfin fruit de sa constante rigueur, la présence de la France aux côtés des vainqueurs. »

La France, ardent défenseur de toutes les indépendances.

Contrairement à bon nombre de ses pairs, le général De Gaulle n'a pas été un officier colonial. « Nous voyons naître des mouvements d'idées, de passions, d'intérêts, dont le but manifeste est la fin de notre domination », écrira-t-il dès 1934, il mesure à cet instant la force des nationalismes indigènes. Le général De Gaulle aimait le continent africain avec lequel il a toujours entretenu de bonnes relations réciproques. Il organisera la France Libre à Brazzaville, le 29 octobre 1940, avant le transfert de son siège à Alger en 1943.

Le 30 janvier 1944, son célèbre « Discours de Brazzaville », annonce le prélude à l'autonomie et à l'indépendance de l'Afrique noire française. Il apparaît alors qu'à la fin du conflit mondial, le général De Gaulle pense que le mouvement de décolonisation est inéluctable.

Le 4 mars 1953, alors qu'il n'est plus aux affaires françaises, le général De Gaulle entamera une grande tournée des pays africains au Sénégal, Soudan, Guinée, Côte d'Ivoire, Togo, Dahomey, Haute-Volta, Niger, Tchad, Oubangui-Chari, Congo, Gabon et Cameroun, puis dans la même année Madagascar, La Réunion, les Comores, la Côte des Somalis, leur témoignant ainsi sa reconnaissance à l'effort de guerre, mesurant leur souhait en tant qu'anciennes colonies à marcher vers leur indépendance. Dès son retour au pouvoir, il débutera, en août1958, une tournée africaine pour promouvoir l'idée d'une Communauté française régissant les rapports entre la République française et les Territoires d'Outre-mer, la France gardant les secteurs clé de décision (défense, politique étrangère, commerce extérieur et monnaie), un projet devant être soumis au référendum le mois suivant.

Que s'est-il passé en Indochine ?

En 1946, la décolonisation de l'Indochine aurait pu se faire sans heurts, par la négociation. Français et Vietnamiens n'ont pas réussi à éviter le conflit, la volonté du général De Gaulle était de garder son « balcon sur le Pacifique ». Pour lui, la reconquête de l'Indochine était la dernière étape de la libération de la France. Il écrivait en 1951 : « La guerre où nous sommes engagés en Indochine est la guerre de la liberté... » Mais à partir de 1953, cette obstination allait faire place à une idée réfléchie, la reconnaissance qu'une autre politique s'imposait en Indochine et l'acharnement militaire ne menait à rien.



Quand les peuples s'unissent.

Face au vent de décolonisation qui soufflait, la guerre avait aussi donné l'espoir en Algérie que l'ordre colonial pouvait être renversé. Le 1^{er} juin 1958, à la suite de la crise de mai et porté par les partisans de l'Algérie française, Charles De Gaulle revient aux affaires comme nouveau chef du gouvernement.

Mais, le 16 septembre 1959, une autre voix inattendue, celle de De Gaulle, devenu président de la République, sera entendue par tous : « Grâce au progrès de la pacification, au progrès démocratique, au progrès social, on peut maintenant envisager le jour où les hommes et les femmes qui habitent l'Algérie seront en mesure de décider de leur destin... Je considère comme nécessaire que ce recours à l'autodétermination soit aujourd'hui proclamé. »

Le cœur et la raison commandent alors d'aller dans le sens du général De Gaulle laissant les Algériens choisir eux-mêmes leur propre avenir!

L'indépendance, clé de voûte de la pensée gaulliste.

Ce qui inspirait avant tout le général De Gaulle dans son action extérieure comme dans sa vision historique de la France, c'était la certitude que la seule réalité, dans l'histoire et les sociétés, c'est la nation. « C'est cet attachement viscéral à la nation que redoutent ceux qui ont choisi de faire approuver le traité de Lisbonne par le Parlement, et non par le peuple. » disait Pierre Lefranc. « De plus, ce qui conforte ma conviction, je le constate à nouveau, c'est qu'il pousse en avant nombre de peuples du monde. Chez nous, ce sentiment national ne se manifeste pas visiblement, sauf sur les terrains de football, mais cela tient à ce que nos dirigeants ne nous parlent pas de la France. De Gaulle, lui, nous la rappelait constamment, elle était présente, et sous un beau visage, il n'y avait pas alors de snobisme à ne pas l'aimer ouvertement. »

La politique gaullienne est avant tout celle de la légitimité. Pendant onze années à la tête de l'Etat entre 1958 et 1969, la stratégie diplomatique française repose sur l'indépendance. D'où la nécessité de posséder une force de frappe nucléaire, de quitter le commandement intégrer de l'Otan et d'exprimer une voix différente, refusant la confrontation des blocs tout en restant fidèle à l'Alliance atlantique et à l'Occident. Cette politique initiée par le général De Gaulle se situe dans le contexte de guerre froide afin de lutter contre l'hégémonie des super puissances américaine et soviétique. Cela n'empêche pas la France de s'émanciper de la tutelle américaine tout en restant son allié lors de la crise de Cuba en 1962.

Dans ses Mémoires d'espoir, pour qualifier l'action internationale de la France, le général De Gaulle écrivait : « Il est indispensable que ce que nous disons et ce que nous faisons, le soit indépendamment des autres. Dès mon retour, voilà la règle ». « Durant la période présidentielle, les occasions n'ont pas manqué d'affirmer la France et son indépendance vis-à-vis de l'étranger, ainsi que la primauté du social face au conservatisme et au poids des corporatismes » dira Pierre Lefranc. Le général De Gaulle récusait la vision fédéraliste préconisée par Jean Monnet et ses adeptes : « On n'intègre pas les peuples comme on fait de la purée de marrons » disait-il.

L'Europe doit avant tout être basée sur la coopération des nations qui partagent certaines valeurs comme la démocratie. Mais l'Europe doit s'affirmer dans une perspective de puissance et d'indépendance. Le 13 juin 1963, s'adressant à Alain Peyrefitte, le général explique : « Notre politique, Peyrefitte, c'est de réaliser l'union de l'Europe. Mais quelle Europe ? Il faut qu'elle soit européenne ; si elle est confiée à quelques organismes technocratiques plus ou moins intégrés, elle sera une histoire pour professionnels et sans avenir. L'Europe doit être indépendante. Il s'agit de faire l'Europe sans rompre avec les Américains, mais indépendamment d'eux. »

C'est précisément ce qui va changer la donne au niveau international en particulier dans notre histoire française et européenne. Dès son retour en 1958, la notion d'indépendance va jalonner le cheminement de sa pensée sur l'idée européenne. Fin 1962, institutionnellement, le principe de l'élection du président au suffrage universel est adopté, le redressement économique est réussi, le problème algérien est réglé. L'objectif qui paraît marquer davantage ses intentions, est l'affirmation européenne à travers le plan Fouchet, appelé « *Traité établissant une Union d'Etats* » dont le général De Gaulle veut faire du rapprochement franco-allemand, la pierre angulaire d'une construction d'un ensemble indépendant. Les objectifs du général De Gaulle étaient d'avancer sur la politique internationale et de défense ainsi que par rapport aux Etats-Unis.

La France n'était pas divisée, elle affichait ses différences avec les Etats-Unis montrant la volonté pour un rôle mondial, contrairement à l'Allemagne qui exerçait un rôle de médiateur avec les Etats-Unis. Jusqu'à la guerre froide, les Allemands n'ont pas disputé le premier rôle à la France tout en veillant à défendre leurs intérêts. Le but du général De Gaulle était de redonner à la France un statut de puissance ayant un rôle incontournable, redevenir la première puissance militaire en Europe.

Pour être une puissance économique et diplomatique, la France assurera sa propre défense par la mise en place de forces nucléaires au service d'une stratégie de dissuasion face aux grandes hégémonies. Elle deviendra la cinquième puissance mondiale et membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.



Quant à l'union économique et monétaire, c'était avant tout un projet politique impulsé par les échanges intergouvernementaux. Il faut rappeler que l'Allemagne par la voix d'Helmut Kohl a demandé la création de la monnaie unique pour des raisons de politique intérieure. Dans la culture politique de l'Allemagne fédérale, la stabilité de la monnaie a toujours été perçue comme la condition indispensable de la stabilité politique. Cependant l'Allemagne qui a toujours souhaité l'union politique, refusait d'augmenter sa participation financière à l'Union européenne. Il existe une ambiguïté constante de la position allemande face à l'Europe politique idéologiquement plus fédéraliste que la position française qui a toujours souhaité un gouvernement économique en dehors de toutes institutions supranationales.

Il y a toujours un impérialisme allemand, la question de fond qui demeure.

L'Allemagne a commencé la rigueur salariale avant les autres, donnant la priorité à la réunification. Puis en 2002, tout en veillant à garder une protection sociale de qualité, elle a commencé un ensemble de réformes importantes afin de renforcer la compétitivité de son industrie représentant 25 % de son Produit intérieur brut, lui permettant ainsi de peser parmi les quelques pays développés compétitifs dans la mondialisation. L'Allemagne a fait le choix de garder les outils de production, lui permettant d'avoir un avantage dès le départ sur les concurrents. La crise, que nous connaissons, est surtout due à l'ultra concurrence, au libre-échange, sans protectionnisme européen, c'est d'ailleurs le facteur majeur, peut-être décisif, de cette crise et nous restons à appliquer les règles de la concurrence que nous impose la Commission européenne et qui sont absolument catastrophiques sur les plans industriel et agricole et par voie de conséquence, sur le plan social.

Aujourd'hui, l'Allemagne voudrait être dans l'espace pacifié mais la France dans tout cela ? Elle n'a plus de politique industrielle, une croissance en berne, la possibilité de réduire y compris dans les problèmes de défense. Quels sont ses atouts ? Il existe de bonnes multinationales et une bonne recherche. La France est le deuxième pays d'Europe qui sera le plus peuplé des pays européens en 2050. Le sens de l'intérêt général est de retrouver notre souveraineté financière par des réformes majeures nécessaires au redressement de notre pays notamment sur les déficits publics.

En revanche, ce qui est plus préoccupant, c'est que nous sommes loin des objectifs de coopérations européennes nécessaires engendrant des dérives nationalistes. Il ne faut pas confondre coopération et transfert de souveraineté, le redressement de la construction européenne à partir de ses nations reste un enjeu crucial sur la base d'un projet d'Europe européenne pour lequel le général De Gaulle a œuvré inlassablement.

À ce titre, il condamnait le projet de « Communauté européenne de Défense » qui prévoyait l'institution d'une armée européenne sous une autorité supranationale. Les fondements de la politique extérieure et militaire mis en œuvre pendant sa présidence seront notamment « dégager la France de sa soumission aux Alliés, pour lui rendre avec une défense nationale, sa liberté d'action, c'est-à-dire son indépendance, et en faire à nouveau une puissance au moyen d'un armement nucléaire approprié à ses ressources. »

« Les peuples ne désirent pas perdre leur indépendance. Ils se battent même un peu partout sur la planète pour la conserver. C'est ainsi qu'en mai 2005 les Français, consultés, ont repoussé à une large majorité le projet de traité constitutionnel européen qui portait atteinte à leur souveraineté. Rappelons que le traité de Maastricht de septembre 1992 n'a été ratifié par voie de référendum que par un tiers des inscrits et que si l'on avait pris en compte les votes blancs et nuls exprimés, le résultat du référendum eût été négatif » disait Pierre Lefranc.

L'Europe des nations voulue par le Général de Gaulle incarne la voie moderne de l'indépendance qui s'inscrit dans la continuité comme le but essentiel et l'instrument permanent de la politique française ayant ouvert la voie à toutes les indépendances conférant à notre pays un rôle de partenaire naturel auprès de tous les pays accédant à leur indépendance. Tout au long de sa vie, le général De Gaulle a montré une politique cohérente qui est devenue plus qu'une référence, un équilibre stratégique guidé par les intérêts de la France, sans jamais soumettre l'autre, prônant la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, parlant d'égal à égal, qui lui vaudra cette admiration indéfectible partout dans le monde, marquée par un profond respect pour « l'homme du 18 juin 1940 ». Inlassablement, il aura toujours combattu pour la France, pour lui redonner une place de premier plan parmi les grandes puissances. Nous savons ce que nous lui devons!

*Christine ALFARGE Secrétaire générale de l'Académie du Gaullisme



Dispendieux, ce cher président

par Paul Kloboukoff,

Pour analyser la situation économique du pays, on ne peut se passer de regarder dans le rétroviseur à l'aide des statistiques, des comptes publics et des comptes nationaux, dont les délais de production sont plus ou moins longs. Mais, trop souvent, seul le passé récent est l'objet d'attention. C'est pourquoi, je remonte ici jusqu'en 2017 pour souligner des caractéristiques lourdes de la gouvernance de l'actuel président qui ont un impact pesant sur les possibilités de développement de la France dans l'immédiat et dans les années à venir. Vu le niveau abyssal de l'endettement atteint à la fin du 1^{er} quinquennat, on aurait pu attribuer à Jupiter la devise : « Après moi, le déluge ! ». Comme il s'est représenté en 2022 et a été réélu, ce serait maintenant « Encore moi, avec la menace de l'austérité ».

Selon les séries de données publiées par le FMI (1) en octobre 2023, <u>de</u> 2017 à 2023, le PIB de la France a augmenté en valeur nominale de 2 231 Mds € à 2 372 Mds €, soit de + 6,3%. Sachant que sur cette période, l'inflation a atteint + 16,7%, la performance est plus que modeste. D'ailleurs, en volume, la progression du PIB n'a été que de + 5,8% en 6 ans, avec une chute due au Covid 19 entre 2019 et 2020 de - 7,7%, qui a été en majeure partie compensée l'année suivante par une hausse de + 6,4%. Pour 2024, une progression du PIB de + 1,4% avait été prévue dans la loi de finances. Au début de cette année, cet objectif a été abaissé à + 1 % et il n'est pas assuré qu'il dépasse + 0,9%.

La période a aussi été caractérisée par de surabondantes dépenses publiques. En 2017, elles étaient déjà de 1 298 Mds €, soit de 56,5% de la valeur du PIB. En 2020, elles ont bondi à 61,3% du PIB, puis elles ont caracolé à 59,1% en 2021, 58,3% en 2022 et 56,8% en 2023. Selon les données de la Banque de France de mars 2023 (2), les dépenses de soutien face à la crise sanitaire et de relance ont été de 84 Mds € en 2021 (dont 22,9 Mds pour la relance), 37,5 Mds en 2022 (dont relance : 22 Mds), et encore 12,5 Mds en 2023 (dont relance : 9,6 Mds). L'argent a coulé à flot. Sans que la magie de la « relance » se manifeste.

Les Autorités n'ont pas voulu augmenter la fiscalité, déjà très élevée, sans doute pour ne pas brider la croissance. Aussi, le taux des prélèvements obligatoires, qui était de 44,6% du PIB en 2017, a oscillé entre 43,8% et 45,2% pour s'établir à 44,9% en 2023 (2).

En conséquence, le déficit public, déjà consistant, a grossi. Selon les Comptes nationaux annuels de l'Insee publiés fin août 2023, ce déficit est monté de 3,1% du PIB en 2019 à 9,0% en 2020, 6,5% en 2021 et à 4,8% en 2022.

Dans « Les chiffres clés du budget 2024 », lesechos.fr a indiqué en octobre 2023 (3) que ce déficit serait de 4,9% en 2023, et que 4,4% étaient anticipés pour 2024. Vu la dégradation des prévisions de croissance, rien n'est moins sur.

Profitant de taux d'intérêt anormalement/artificiellement bas, pour financer ses dépenses, Mr Macron a donc recouru massivement à l'endettement. Le FMI nos rappelle qu'en 2017 la dette publique brute française était de **2 254 Mds €**, soit 98,1% de la valeur du PIB. En 2020, elle a bondi à **2 657 Mds**, soit à 114,7% du PIB. Au 19 février 2024 à 18h15, le Compteur de la dette (4) indiquait un montant de **2 778 Mds €**, soit une hausse de + **524 Mds** en un plus de 6 ans, **c'est énorme!**

Ce sont de funestes records historiques, **insensés**, si on se souvient que dans le Pacte de stabilité et de croissance (PSC), le traité de Maastricht avait fixé le 7 février 1992 les <u>plafonds</u> à ne pas dépasser à **3% du PIB pour le déficit public** et à **60% du PIB pour la dette publique.** Lors de la crise du Covid, la Commission de l'UE a suspendu le PSC en mars 2020, puis a prolongé la suspension deux fois, jusqu'à fin 2023. Aussi, au début de 2024, 12 états de l'UE devraient se trouver en procédures de **déficit excessif**. C'est pourquoi, le 10 février un accord plus accommodant a été conclu en urgence entre le Parlement européen et les états membres pour réformer le PSC. Théoriquement applicable à compter du 01/01/2025... il est déjà en pratique en 2024 pour « juger » les défaillances des états (5). Un grand n'importe quoi a donc été autorisé par la Commission de l'UE et Mme von der Leyen pendant quasiment 4 ans. Étonnez-vous des résultats.

Il y a quelques jours, dans un article sur lefigaro.fr intitulé: Agnès Verdier-Molinié: « Le gouvernement voit arriver le mur de la dette avec la remontée des taux d'intérêt » (6). La directrice de la Fondation Ifrap considère (à très juste titre) que nous ne pouvons pas continuer avec des niveaux de déficits comme cela ».



Sinon, avec la remontée des taux d'intérêt, « la charge de la dette française pourrait s'envoler jusqu'à presque 100 milliards d'euros par an ». Les coupes budgétaires devraient alors être plus « violentes » que les 10 Mds € annoncés par le ministre Bruno Lemaire.Pour la journaliste Bertille Bayard, « Faute de réformes structurelles, l'exécutif se condamne à n'avoir que le rabot pour limiter la dérive des finances publiques ». Elle l'a expliqué sur lefigaro.fr le 21 février dans un article intitulé « Bertille Bayart : Le rabot budgétaire, symptôme d'un « modèle » français à bout de souffle » (7). Pour elle, la coupe de 10 Mds est dérisoire : 0,4% du PIB et 0,8% des dépenses publiques. Très insuffisant, vu le niveau du déficit public. « Ce n'est même pas un tournant de la rigueur... Ce que l'exécutif a annoncé dimanche, c'est un bon vieux coup de rabot assorti, c'est de bonne guerre, d'une ou deux entourloupes politiques ». Moi, je ne crois pas que ce soit de bonne guerre.

Malheureusement, il n'y a pas que la croissance ramollo et le ravage des finances publiques à pointer du doigt. Force est de déplorer également le <u>déficit commercial persistant</u> de la France, qui exprime le manque de compétitivité de notre économie. A part les années 2019 et 2021, où la balance a été excédentaire respectivement de + 0,51% et + 0,36% du PIB, le déficit a été de rigueur, partant de - 0,77% du PIB en 2017 pour se situer à - 2,0% en 2022 et à - 1,23% du PIB en 2023 (1).

Une des raisons majeures en est la poursuite de « la désindustrialisation ». Selon les données de l'Insee (8), la part de la Valeur ajoutée (VA) des branches industrielles dans la VA nationale est descendue de 13,83% en 2017 à 13,26 en 2022. Bêtement, l'Industrie n'a pas été soutenue et a été délaissée au profit du tertiaire, dont la VA représente, à elle seule, 80% de la VA totale.

Au sein de l'Union européenne, la faible part de la VA industrielle française est descendue de 11,9% à 10,7% de 2017 à 2022 (9). La part de nos cousins germains a aussi diminué. Au contraire, les parts de l'Irlande, de la Suède, des Pays-Bas, de l'Espagne, ainsi que celles de la Pologne, de la République tchèque et des pays baltes ont considérablement augmenté. L'Italie avait déjà dépassé la France en 2017. Elle l'avait un peu plus distancée en 2022. Un nouvel ordre industriel s'installe en Europe, dans lequel la France recule.

D'où, notre forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur, qui est tant décriée en ce moment, avec les appels répétés (désespérés ?) à la « souveraineté alimentaire » et à acheter français. Encore faut-il que nos producteurs soient protégés des concurrences déloyales qui se multiplient avec la prolifération des traités internationaux mal ficelés, afin que des produits français puissent être présentés aux consommateurs, à des prix acceptables, de préférence.

*Paul KLOBOUKOFF Académie du Gaullisme Le 26 février 2024

Sources et références

(1) World economic outlook octobre 2023

(2) La situation d'ensemble des dépenses publiques à fin février 2023, selon le rapport annuel de la Cour des comptes comptes.fr/sites/default/files/20230310-RPA-2023-situation-finances publiques-pdf

(3) Les chiffres clés du budget 202 lesechos.fr/politique-societe/budget 2024-leschiffres-cles-du-projet-de-loi-de-finances-du-gouvernement maj le 03 octobre 2023 (4) Le compteur de la dette publique de la France compteur.net/compteur-dette-France/

(5) L'Europe trouve un accord sur le pacte de stabilité lemonde.fr/economie/article/2024/02/10/l-europe-trouve....

(6) Agnès Verdier-Molinié: « Le gouvernement voit arriver le mur de la dette avec la remontée des taux d'intérêt » lefigaro.fr/conjoncture/agnes-verdier-molinié-le-gouvernement voit... maj le 19/02/2024

(7) Bertille Bayart : Le rabot budgétaire, symptôme d'un modèle français à bout de souffle lefigaro.fr/vox/bertille-bayart-dette-flechissement-de-la-croissance-le-modele-français-de-budget-a-bout-de-siuffle maj le 21févtier 2024

(8) Valeur ajoutée par branche. Données annuelles ce 1949 à 2022 insee.fr/fr/statistiques//63019734 le 31/05/2023

(9) Valeur ajoutée de l'industrie dans l'Union européenne : prix courants insee.fr/fr/statistique/213200577#tableau-figure1_radio/



Historien, **Olivier Cariguel** a notamment publié le "Panorama des revues littéraires sous l'Occupation" (collection "Inventaires", Editions de l'IMEC, 2007) préfacé par Jean José Marchand et a contribué au "Dictionnaire des revues littéraires au XXe siècle. Domaine français" (Editions Honoré Champion, 2014) publié sous la direction de Bruno Curatolo.

Le Colonel Passy. Le maître espion du général de Gaulle

Lecture par Olivier Cariguel

André Dewavrin, alias colonel Passy, fut l'un des compagnons de la première heure du général De Gaulle, esseulé à Londres en juin 1940. Son entretien d'embauche, glacial, lui laissa « une effroyable impression ». Jeune polytechnicien de 29 ans, officier d'active parlant anglais, il se vit confier la mission de monter ex nihilo les services de renseignement de la France libre. Tout était à créer. Sans expérience en la matière, il réussit à inventer le futur Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) et figure à ce titre « parmi les quatre ou cinq hommes sans qui, aux côtés du général de Gaulle, la France libre n'aurait pas été ce qu'elle fut », jugea Jean-Louis Crémieux-Brilhac.

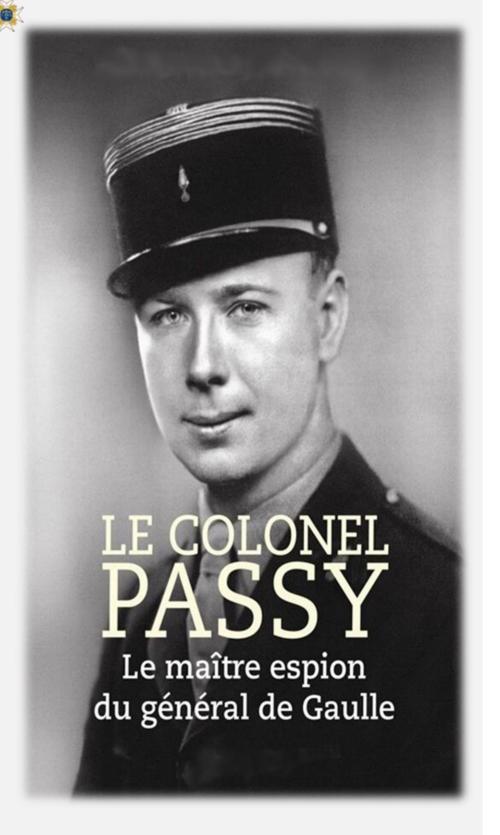
Spécialiste des services secrets gaullistes, Sébastien Albertelli côtoie depuis plus de vingt ans le colonel Passy au fil de ses recherches. Pionnière, sa biographie fondée sur des archives inaccessibles mais amputée de l'apport des archives personnelles de Passy, que sa famille lui interdit à la dernière minute d'utiliser, explique comment et pourquoi cet homme au parcours éclatant et dramatique eut une carrière brisée en 1946.

Contraint de démissionner sur injonction du chef du gouvernement Félix Gouin, inquiet de la puissance des services secrets trop liés au général de Gaulle, Passy va essuyer ce que l'on a appelé « l'affaire Passy ». Elle l'obligea à se retirer définitivement des affaires publiques. Incarcéré à Thionville et à Metz, il payait deux fautes lourdes, démontre Sébastien Albertelli, qui tord le cou aux légendes nombreuses sur l'affaire.

Il avait d'abord dissimulé à son successeur des fonds spéciaux alimentant une caisse noire, au prix de manipulations comptables. La crainte d'une invasion de la France justifiait la constitution de cette réserve au cas où il faudrait reprendre le combat sous la bannière gaulliste. Son tort fut de n'en avoir rien dit. Deuxièmement, on lui reprocha une utilisation de ces fonds pour « réaliser personnellement une spéculation ».

A-t-il « mangé la grenouille », selon une expression surannée en vogue à l'époque ? L'opprobre jeté sur son nom ne fut symboliquement levé qu'en 2022, lorsqu'il fut donné à une place de Neuilly-sur-Seine, où il vivait depuis la Libération et où il a été inhumé. Tardive reconnaissance pour un « grand serviteur de l'État ».

Le 16 février 2024





DGSE La fabrique des agents secrets





Jean-Christophe Notin

Jean-Christophe Notin est l'auteur de nombreux ouvrages tant sur la Seconde Guerre mondiale (La Campagne d'Italie, 2002 – Leclerc, 2005), que sur les conflits récents (La Guerre de l'ombre des Français en Afghanistan, 2011 – La Guerre de la France...

Paru le 22 février 2024 "DGSE. La fabrique des agents secrets" de Jean-Christophe Notin.

La DGSE a ouvert ses portes à Jean-Christophe Notin et son équipe. Jamais aucun service de renseignement extérieur de son importance n'y avait consenti.

Résumé

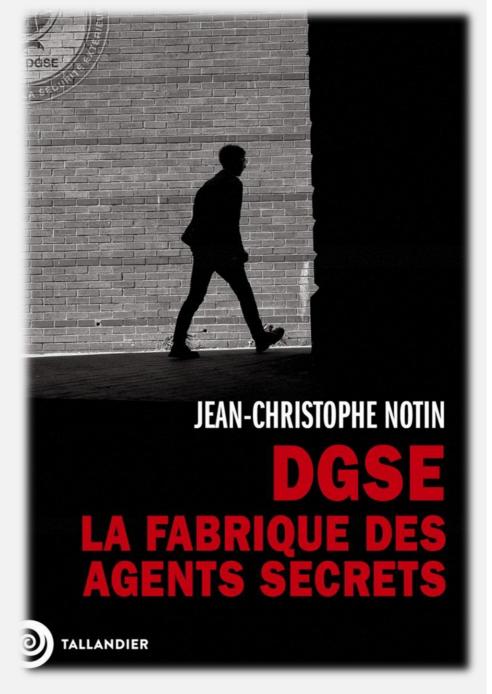
Une caserne d'apparence quelconque, à l'est de Paris. Les automobilistes qui empruntent le boulevard Mortier ne la remarquent même pas.

C'est le but. La DGSE n'aime rien tant que la discrétion, pour ne pas dire le secret, gage de la réussite de ses opérations à l'étranger.

Ce livre marque un événement tout à fait exceptionnel. Pour la première fois de son histoire, pendant plusieurs mois, la DGSE a ouvert ses portes à Jean-Christophe Notin et son équipe. Une vingtaine d'entretiens ont pu être menés, à tous les échelons de la hiérarchie, du directeur général aux experts de la contre-prolifération et du contre-terrorisme.

Pour la première fois également, des membres en fonction racontent une affaire majeure qui a tenu la DGSE en haleine durant quinze ans : la traque des terroristes djihadistes au Sahel.

Directeurs, chef de poste, traductrice, interprète images, membres des unités clandestines, tous se sont livrés sur les satisfactions et les servitudes de leurs métiers, avec d'autant plus de franchise qu'ils sont voués à ne jamais pouvoir les confier hors les murs. Ainsi se dévoile le plus grand secret de la DGSE qui n'est pas de savoir où et quand elle opère, mais comment et pourquoi.



DÉCOUVRIR UN EXTRAIT...





EXPOSITION Musée Charles de Gaulle

12, Place de l'Eglise 86140 SCORBE-CLAIRVAUX

Le maire de Scorbé-Clairvaux, dans la Vienne, nous ouvre les portes du musée Charles de Gaulle, bâti sur son impressionnante collection, l'une des trois plus importantes de France. 5.000 pièces dédiées au grand homme dont un micro de la BBC qui a sans doute servi aux allocutions de Radio Londres! Lucien Jugé est l'un des trois plus grands collectionneurs français de Charles De Gaulle. Photo de Lucien Jugé à l'occasion des 60 ans de la visite présidentielle du général dans la Vienne en 1963, des 10 ans du musée Charles De Gaulle de Scorbé-Clairvaux.



"La popularité du général de Gaulle passe par la province" nous dit Lucien Jugé, maire de Scorbé-Clairvaux, il poursuit la mission qu'il s'est assigné lorsque, jeune étudiant, il assista aux funérailles du fondateur de la Vème République.

"Ce jour-là, je me suis dit que je consacrerai ma vie à faire connaître la trajectoire exceptionnelle du dernier grand héros français. Jusqu'à présent, je n'ai pas failli à ma promesse".

Le visiteur du musée Charles-de-Gaulle ne dira pas le contraire. A l'intérieur, cinq salles et près de 5.000 documents ayant trait au chef de la France Libre.

Parmi les pièces d'exception, une machine à écrire du QG de Londres et un micro "Marconi" noir qui se trouvait dans les locaux de la BBC pendant la guerre. Un modèle acquis lors d'une vente aux enchères il y a quelques années dans le Périgord.



Portrait présidentiel. © Radio France - William Giraud



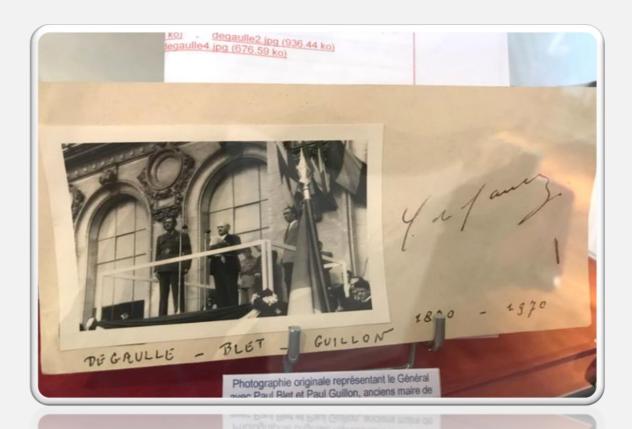
Photographies du Quai d'Orsay. © Radio France - William Giraud



Quelques livres parfois dédicacés. © Radio France - William Giraud



Plaques de rues et de l'Appel placardé dans les rues de Londres. © Radio France - William Giraud



Charles de Gaulle lors de sa venue à Poitiers en 1953. © Radio France - William Giraud



La fameuse machine à écrire de Carlton Gardens, son QG londonien. © Radio France - William Giraud



Pièces et médailles. © Radio France - William Giraud



William Giraud pour les photos







Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à : Académie de Gaullisme, Monsieur ALFARGE Amir 12, Rue Rabelais 86130 JAUNAY- MARIGNY

> Site officiel Paris France www.academie-gaullisme.fr

> > © 01.03.2024